

Labellisation et cohabitation des usages

Si l'objectif premier de l'étude de revitalisation est d'améliorer le cadre de vie des habitants, l'enjeu est également de pouvoir présenter une ville attractive pour tous les publics. En effet, le tourisme est un moteur économique indispensable pour une re-dynamisation durable. En outre, il convient de rappeler que la France est l'une des premières destinations visitées au monde, pour la richesse de son patrimoine bâti et pour ses paysages. La perspective de tout mettre en œuvre pour préserver le label « Plus Beaux Villages de France » est donc une des priorités des orientations prescrites ci-après.

C'est à ce titre, que des concessions seront à négocier avec les habitants en faveur d'un ré-équilibre des usages de l'espace public. Phénomène récurrent à l'échelle nationale, il s'agit avant tout de repenser la place de la voiture en hypercentre en réduisant son emprise au profit des piétons par : la requalification du stationnement en surface; la piétonnisation des rues intra-muros; le développement des modes doux; la réduction des chaussées excédentaires; l'alternance des usages par saisonnalité en fonction des besoins, ...

Cela implique de reconsidérer le parcours entre le logement et les stationnements de proximité, comme partie intégrante d'un mode de vie. Le sujet étant épineux, il est nécessaire d'associer la population au processus décisionnel dès la genèse des projets et de mener une étude sociologique des usages pré-existants pour ne pas engendrer de rupture avec le quotidien actuel des habitants.



PHASE II ORIENTATIONS

1

APPROCHE
PATRIMONIALE

2

APPROCHE
URBAINE

3

FICHE-ACTIONS

4

SYNTHÈSE

> Enjeu de hiérarchisation entre voies anciennes et voies modernes

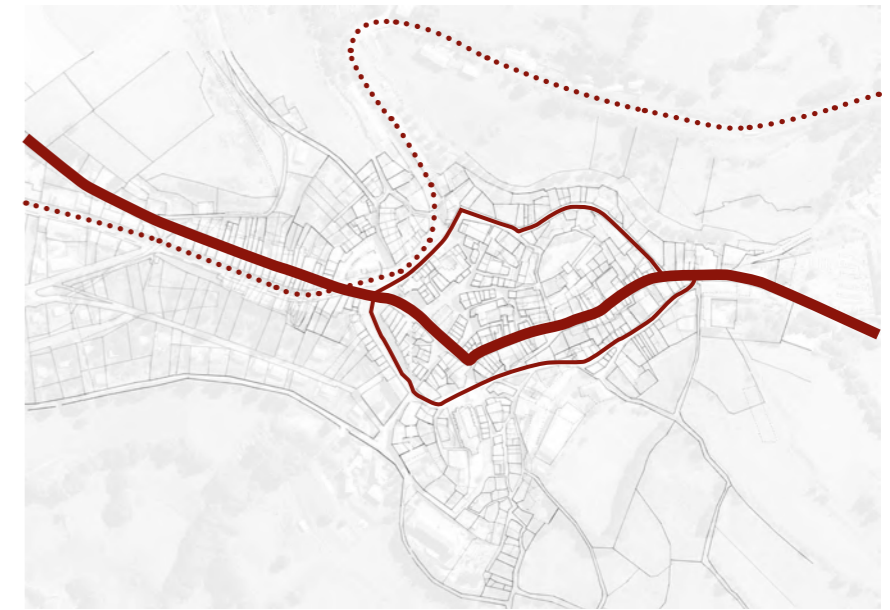
- permettre la lecture et l'identification des tracés hérités et des routes historiques,
- s'appuyer sur la typo-morphologie du bourg pour rendre lisibles les entités fédératrices de la ville : le bourg fortifié; la butte castrale; l'hôpital Saint-Jacques; l'éperon rocheux de l'église Saint-Pierre et les voies des faubourgs des rues haute et basse.

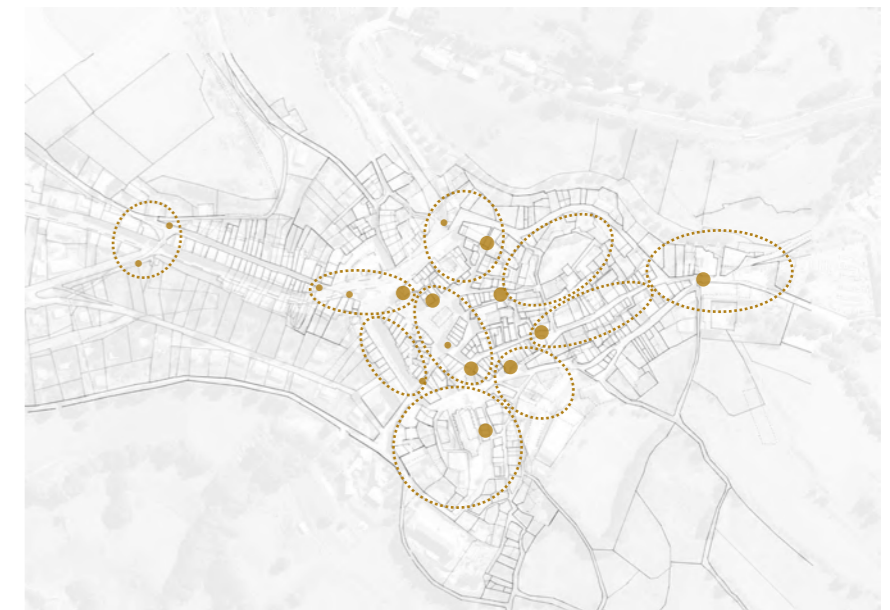
> Enjeu de mise en valeur des séquences spatiales historiques

- conservation et entretien des Monuments Historiques dans les règles de l'Art,
- exiger de bonnes pratiques de restauration sur les façades du bâti civil,
- revaloriser les vues cadrées sur les dispositions urbaines remarquables,
- révéler les témoins du bourg fortifié : lisibilité du rempart et des portes de ville,
- préserver la diversité des espaces de transition, inter-espaces semi-privés / publics par l'amélioration des seuils et des paliers des entrées d'habitations, venelles, ...
- conservation et mise en valeur des vestiges fragmentés dans la ville ; lutter contre les pollutions visuelles ; les malfaçons ; le délabrement du bâti ; les ruptures de traitement des sols, les restitutions pastiches, l'utilisation de matériaux inadaptés, ...
- intégration des constructions modernes et écriture contemporaine adaptée,
- assurer la protection du parcellaire médiéval en interdisant la suppression, remembrement ou division des parcelles laniérées, sauf cas exceptionnel.

> Enjeu d'entretien et de conservation de l'écrin naturel des abords

- prise en compte de la dimension paysagère : promontoire rocheux et belvédère ouvert sur le grand paysage (cônes de vision, cadrages, vues lointaines), relation au territoire rural, relation aux reliefs environnants, relation à l'eau (sources et fontaines),
- restauration du petit patrimoine agricole et des murs de soutènement des champs,
- valoriser les jardins en terrasses, mises en culture de parcelles abandonnées,
- prise en compte de la biodiversité et du rééquilibrage de la part minérale au profit du végétal « pour ses bienfaits en termes de cadre de vie, de socialisation, d'amélioration de la qualité de l'air, de l'eau, des sols et réductions des îlots de chaleur.







1 - Lisibilité de la voie Regordane

Marquer le tracé de la voirie vers la rue du Mazel et l'ancien Hôpital Saint-Jacques ; restructuration de la Place de la Halle, ...

2 - Dissociation nette entre l'intra et l'extra-muros

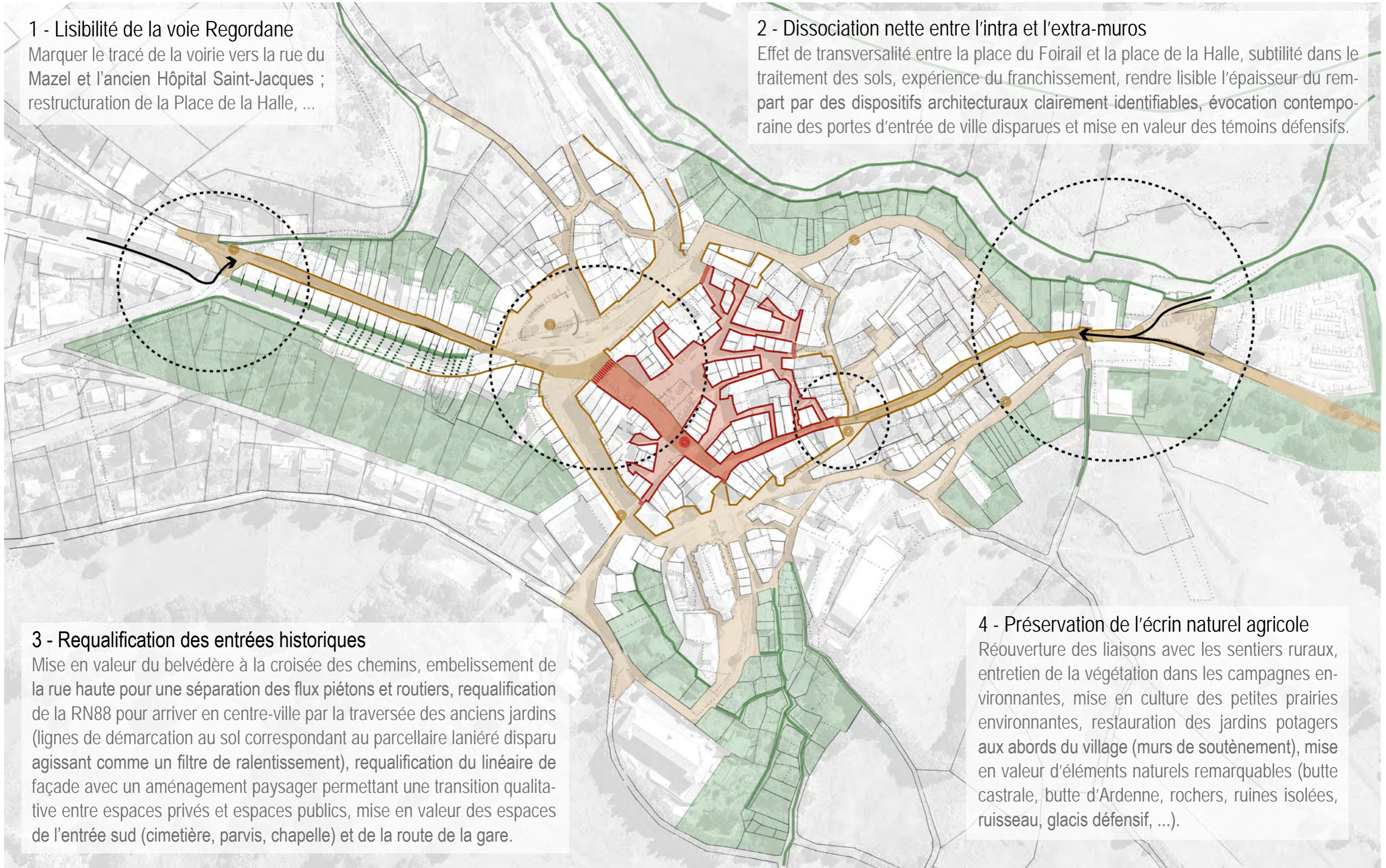
Effet de transversalité entre la place du Foirail et la place de la Halle, subtilité dans le traitement des sols, expérience du franchissement, rendre lisible l'épaisseur du rempart par des dispositifs architecturaux clairement identifiables, évocation contemporaine des portes d'entrée de ville disparues et mise en valeur des témoins défensifs.

3 - Requalification des entrées historiques

Mise en valeur du belvédère à la croisée des chemins, embellissement de la rue haute pour une séparation des flux piétons et routiers, requalification de la RN88 pour arriver en centre-ville par la traversée des anciens jardins (lignes de démarcation au sol correspondant au parcellaire laniéré disparu agissant comme un filtre de ralentissement), requalification du linéaire de façade avec un aménagement paysager permettant une transition qualitative entre espaces privés et espaces publics, mise en valeur des espaces de l'entrée sud (cimetière, parvis, chapelle) et de la route de la gare.

4 - Préservation de l'écrin naturel agricole

Réouverture des liaisons avec les sentiers ruraux, entretien de la végétation dans les campagnes environnantes, mise en culture des petites prairies environnantes, restauration des jardins potagers aux abords du village (murs de soutènement), mise en valeur d'éléments naturels remarquables (butte castrale, butte d'Ardenne, rochers, ruines isolées, ruisseau, glacis défensif, ...).



P₂ PARKING URBAIN FONCTIONNEL (HABITANTS - ROUTIERS)

Accessibilité directe aux services du bourg. Redynamisation de l'attractivité des petits commerces sur la rue des Tisserands, la place du Foirail et la place de la Halle. Cohabitation entre les flux routiers et pédestres. Potentiel de café-terrace panoramique sur le lac de Naussac et les jardins potagers. Potentiel de densification (logement).

Points-clés

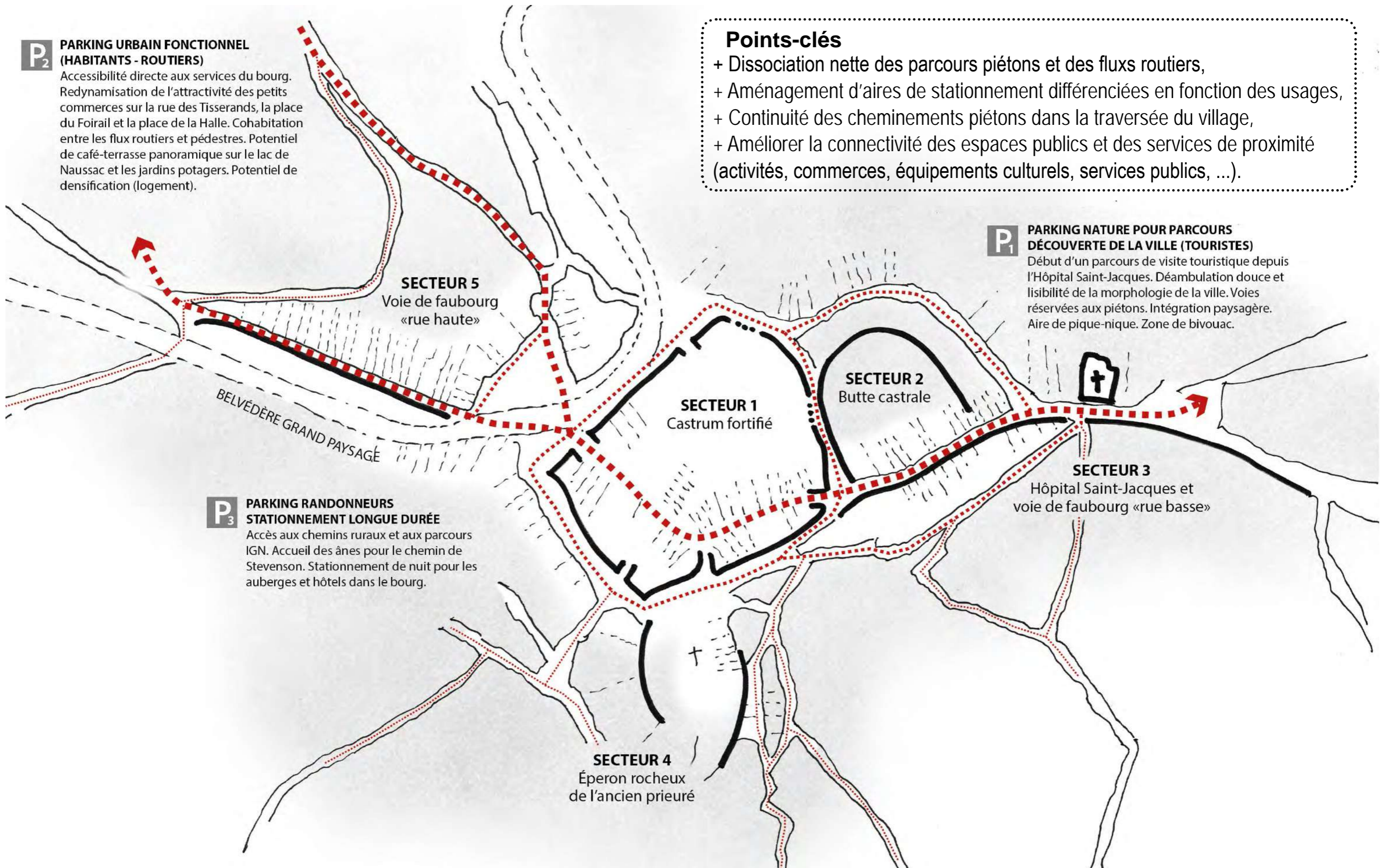
- + Dissociation nette des parcours piétons et des flux routiers,
- + Aménagement d'aires de stationnement différenciées en fonction des usages,
- + Continuité des cheminements piétons dans la traversée du village,
- + Améliorer la connectivité des espaces publics et des services de proximité (activités, commerces, équipements culturels, services publics, ...).

P₁ PARKING NATURE POUR PARCOURS DÉCOUVERTE DE LA VILLE (TOURISTES)

Début d'un parcours de visite touristique depuis l'Hôpital Saint-Jacques. Déambulation douce et lisibilité de la morphologie de la ville. Voies réservées aux piétons. Intégration paysagère. Aire de pique-nique. Zone de bivouac.

P₃ PARKING RANDONNEURS STATIONNEMENT LONGUE DURÉE

Accès aux chemins ruraux et aux parcours IGN. Accueil des ânes pour le chemin de Stevenson. Stationnement de nuit pour les auberges et hôtels dans le bourg.





Aménager les points de vue remarquables

- > Aménager les belvédères et points de vue remarquables.
- > Assurer la qualité de l'insertion paysagère des développements urbains intégrés dans les grands cônes de vue.
- > Créer une séquence visuelle donnant sur le grand paysage le long de la rue de faubourgs.

Mettre en valeur le patrimoine naturel

- > Mettre en scène la topographie (éperon rocheux, butte, situation de promontoire) en limitant l'urbanisation au pied des pentes.
- > Préserver et remettre en activité les jardins en terrasses.



DES BELVÉDÈRES POUR SOULIGNER LA VUE !





Reconquête des dents creuses, des ruines, des délaissés, du bâti en arrêté de péril ou fortement dégradé.

> Opérations portées par la commune pour influencer les propriétaires privés en termes de méthodologie d'intervention, de choix de matériaux et de savoir-faire.

> Offrir des logements sains, modernes et confortables. Prise en compte des enjeux du développement durable et de l'amélioration de l'habitat en centre-ville. Atteindre des performances énergétiques et environnementales du label «BBC ancien».



> Conserver et faire valoir les qualités patrimoniales intrinsèques du bâti ancien qui apportent une valeur ajoutée par rapport au neuf : mise en valeur d'éléments architecturaux de qualité tels que cheminées, parquet authentique, cage d'escalier, hauteur sous plafond, décors intérieurs,

> Poursuite et optimisation de la politique de ravalement de façades et du concours «maisons et village fleuris».

> Constituer un réseau d'artisans qui travaillent spécifiquement sur le bâti ancien avec des connaissances spécifiques à mobiliser dans les réhabilitations.

Restaurer les Monuments Historiques du centre ancien dans les règles de l'Art de bâtir.

> Faire appel à des entreprises spécialisées et reconnues dans la restauration du patrimoine pour le maintien et la transmission des savoir-faire locaux. Faire appel à des Architectes du Patrimoine habilités à intervenir sur des édifices inscrits et classés ou en S.P.R.

> Miser sur l'influence de mise en valeur des monuments à titre d'exemplarité comme élément déclencheur pour que les habitants se réapproprient le centre ancien et redécouvrent la richesse qui les entoure.

> Rendre à la population les éléments remarquables qui constituent leur cadre de vie en rendant ouvert au public les entités emblématiques.

Sensibiliser la population aux enjeux de la réhabilitation du bâti ancien.

> Mise en place de fiches-pratiques et techniques autour de thématiques récurrentes pour les propriétaires privés : murs, enduits, fenêtres, volets, isolations, charpentes, toitures.. ainsi que d'une charte architecturale et paysagère en partenariat avec le C.A.U.E 43.

> Mise en place de cycle de formation sur 3 jours auprès de différents publics, sur la restauration du patrimoine en partenariat avec l'A.B.F et le C.A.U.E 43

> Mise en place de formation à destination des artisans autour de la question des enduits et badigeons à base de chaux / menuiseries / partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Loire et de L'U.D.A.P.

> Formation des guides conférenciers sur les différentes thématiques comme la lecture du patrimoine et du paysage ainsi qu'auprès des animateurs de l'architecture et du patrimoine d'Auvergne-Rhône-Alpes.

> Création d'une maîtrise d'usage par un conseil citoyen qui garde son autonomie devant la Maîtrise d'ouvrage et la Maîtrise d'œuvre. Les habitants sont ainsi consultés, participent et construisent le projet urbain, au même titre que les autres acteurs du comité de pilotage.

> Création d'une maison du projet ou d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (organisation d'ateliers, espace ressources en termes de documentation et de coordination) pour que la collectivité soit soutenue par des initiatives citoyennes qui favorisent la mise en place des projets d'aménagement sur le long terme.



Exemple de la ville d'Auxonne. Photo : Michèle SYRIEX



Exemple de la ville de Lavelanet.

PHASE II ORIENTATIONS

1

APPROCHE
PATRIMONIALE

2

APPROCHE
URBAINE

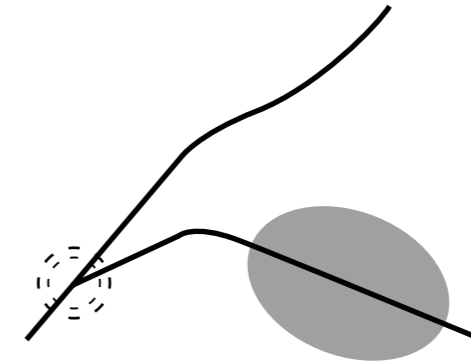
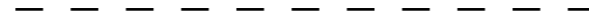
3

APPROCHE
SOCIALE ET
ÉCONOMIQUE

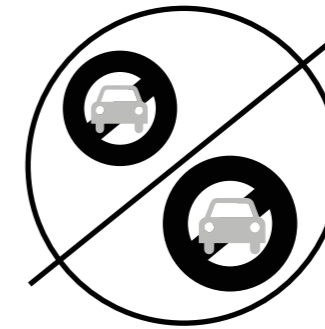
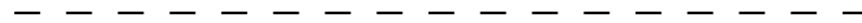
4

SYNTHÈSE

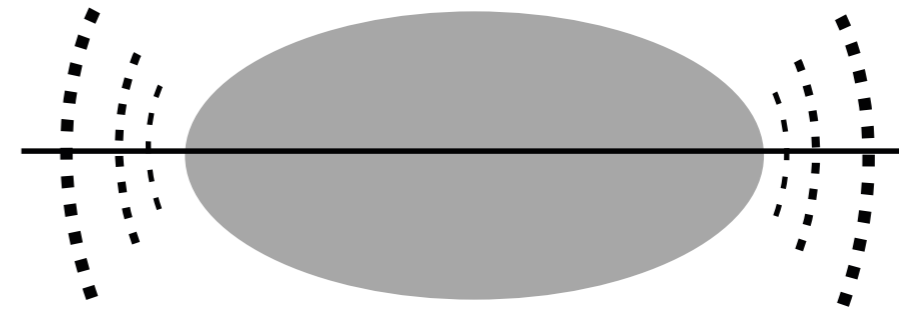
> Intégrer la RN 88 dans la centralité urbaine et le réseau de routes départementales



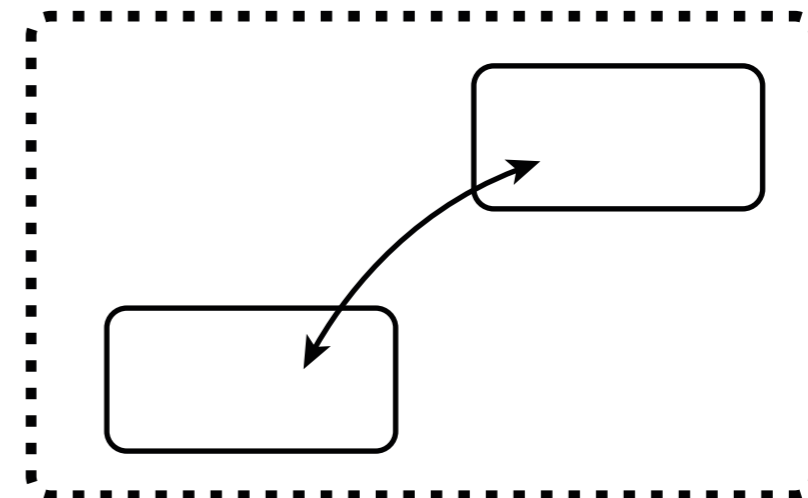
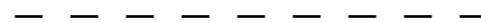
> Apaiser les espaces publics



> Créer des séquences d'approche qui éloignent la voiture de la centralité



> Créer des dynamiques partenariales et complémentaires avec le bassin de vie de Langogne pour dépasser les limites administratives régionales, départementales et intercommunales





Sécuriser l'entrée Nord de Pradelles

> Sécuriser le carrefour entre la RN88 et la RN102 avec des aménagements pérennes et valorisant l'entrée de la commune.

Atténuer l'image de village rue

> Matérialiser en entrée de centre bourg le lanierage des anciennes parcelles de jardin sur la bande roulante de la RN88 afin d'envoyer aux automobilistes un signal les incitant à ralentir.

> Atténuer l'impact de la coupure de la RN88 dans le bourg en redonnant de l'épaisseur à l'espace public à ses abords.

> Considérer l'axe comme part intégrante du système viaire et non comme élément s'y superposant.





Adapter les voiries au contexte «Centre Bourg»

> Inciter la voiture à ralentir

Relier et conforter le mail piéton

> Créer une continuité des cheminements, sécuriser les piétons
> Repenser à une signalétique d'ensemble

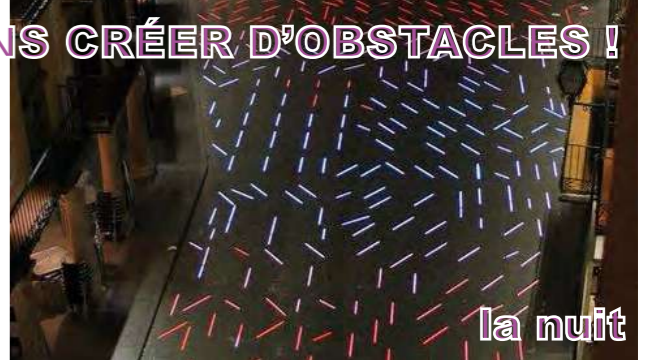
Révéler la structure urbaine originelle ancienne

> Rendre lisible le castrum
> Prolonger les traitements de sols qualitatifs

MARQUER LES TRAVERSÉES...



SANS CRÉER D'OBSTACLES !



ORIENTER



au sol



anciennes



anciennes





Affirmer le centre bourg

- > Redonner de la place aux piétons, en travaillant le traitement de la voirie
- > Mettre en place un chapelet d'espaces publics reliés par des cheminements homogènes en termes de traitement de sol et de signalétique.

Donner la priorité aux piétons

- > Libérer l'espace public du stationnement autre que résidents afin de redonner de l'attractivité aux commerces et services.
- > Aménager les espaces de stationnement afin de limiter le contact direct entre les voitures et les terrasses/devantures.
- > Préserver les arcades et devantures commerciales existantes.



RÉAMÉNER LES ESPACES PUBLICS STRUCTURANTS





1 Carrefour entre la N88 et la N102

2 Salaison de Pradelles
> Vente de produits locaux
> Aire de camping car

3 Panneau les plus beaux villages de France

4 Panneau les plus beaux villages de France
A NOTER : implantation du panneau après bifurcation

5 Route de la gare direction Notre-Dame

6 Panneau « publicitaire » de la Haute-Loire / Pradelles



PHASE II ORIENTATIONS

1

APPROCHE
PATRIMONIALE

2

APPROCHE
URBAINE

3

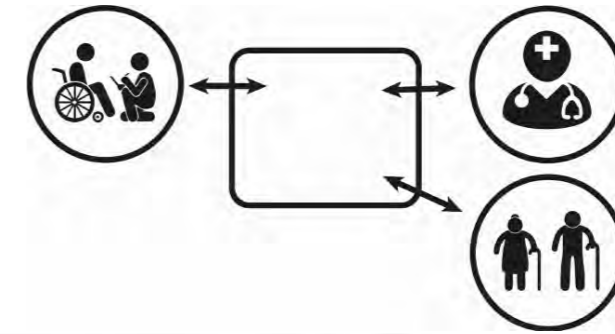
APPROCHE
SOCIALE ET
ÉCONOMIQUE

4

SYNTHÈSE

3 | RENFORCER LA DYNAMIQUE LOCALE TOUTE L'ANNÉE

Sauvegarder et re-développer les filières
médico-sociales



Attirer des habitants permanents



Maintenir et renforcer l'offre en équipements publics
et services à la population



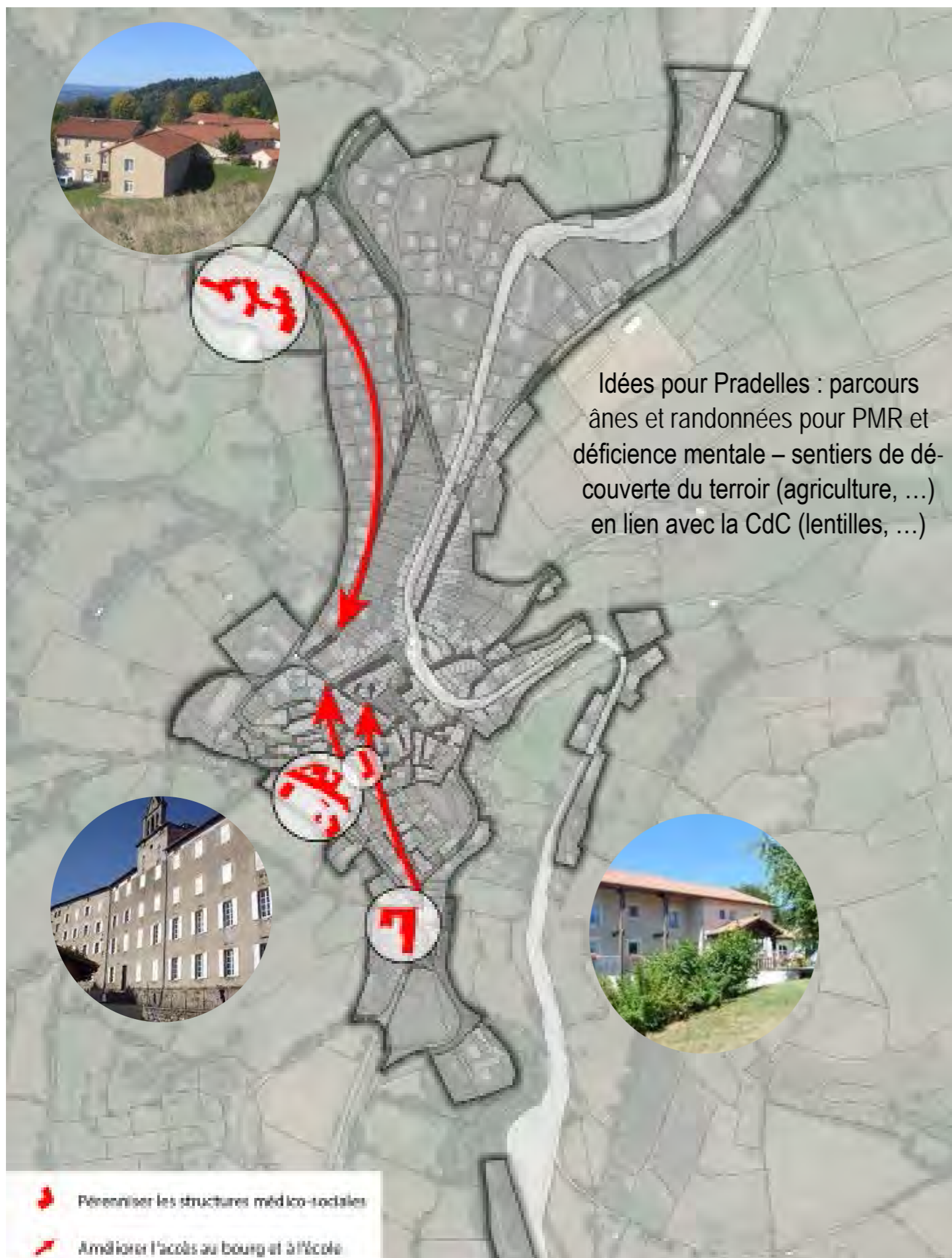
Renforcer l'offre commerciale et artisanale

Valoriser les ressources et savoir-faire locaux : pro-
duits locaux, énergies (éolien, bois ...), artisanat



Étendre et diversifier la vocation touristique





Capitaliser sur l'expérience acquise avec les structures en place

- > Maintenir les structures médico-sociales en place et anticiper leur départ s'il est inévitable : chercher les solutions de maintien avec les structures institutionnelles (EPCI ARS, Départements, Région, ...), réaffecter des locaux en priorité pour des projets médico-sociaux, ...
- > Créer des liens entre les structures médico-sociales et le centre-village et proposer des animations qui permettent de découvrir le patrimoine et la nature de Pradelles et de les faire entrer dans les structures.
- > Développer des nouveaux projets (médico- sociaux, tourisme, scolaire) en lien avec le positionnement « nature et patrimoine » de Pradelles et en nouant un partenariat fort avec le CH de Langogne
- > Mettre en accessibilité le centre-bourg (parcours spécifique, fléchage spécifique, ...) pour les personnes handicapées physiques et mentales (adultes et enfants)

L'accès à la nature peut constituer pour les personnes handicapées et leurs accompagnateurs un triple support:

- > au niveau contextuel: un moyen d'améliorer la qualité de vie par un accès à la nature et la possibilité de bénéficier de temps réguliers de ressourcement
- > au niveau de la prévention et de la santé: la nature est source de bien être voire d'amélioration de la santé. Des études montrent que le contact régulier avec la nature améliore l'état de santé physique et psychique de façon sensible. A contrario, son absence, fréquente chez les personnes handicapées en milieu urbain, expose à des symptômes de manque de nature
- > au niveau psychologique et clinique: un support pédagogique et de médiation, la nature étant une source inépuisable d'expériences intellectuelles, physiques ou émotionnelles permettant de construire des activités pédagogiques en nombre infini. Par ailleurs, la rencontre avec les animaux, être sensibles à forte capacité d'interaction, constitue un levier reconnu de développement.





Principaux secteurs de développement résidentiel
Opérations de construction neuve programmées



Reconquérir le parc délaissé du centre bourg

- > Réhabiliter des logements dans et à proximité du cœur historique pour accueillir des habitants permanents
- > Réhabiliter des logements pour offrir une gamme de logements abordables : logements communaux, locatifs sociaux, accession sociale, ... en partenariat avec les opérateurs (EPF, OPAC, ...)
- > Construire des logements neufs à proximité directe du centre en maillant les cheminements pour les modes doux et en assurant leur insertion paysagère et architecturale

Développer une offre cohérente avec la qualité patrimoniale du site

- > Construire des logements neufs à proximité directe du centre en maillant les cheminements pour les modes doux et en assurant leur insertion paysagère et architecturale



lots à réhabiliter

- Maintenir et renforcer l'offre en équipements publics et services à la population
- > Pérenniser l'école (en lien avec orientations précédentes) en nouant des partenariats avec Langogne et en créant un véritable espace public dédié aux enfants et familles à ses abords.
 - > Déployer des animations spécifiques ou programmes pédagogiques permettant d'attirer les familles de cadres et d'employés des structures médico-sociales.
 - > Maintenir le niveau d'équipements et de services notamment avec les services de secours (pompiers) et la gendarmerie



Renforcer l'offre commerciale et artisanale : diversifier (quantité et qualité) et animer le temps forts de journée

- > Concentrer l'offre commerciale sur la place de la Halle, place commerçante historique de Pradelles : à chaque opportunité de création de local commercial sur la place intervenir pour créer ou déplacer un commerce existant.
- > Implanter un distributeur de billet dans le centre-village
- > Créer un grand marché de producteurs et artisans locaux sur la place de la Halle (à renforcer l'été)
- > Diversifier l'offre commerciale dans le centre-village et la compléter avec des établissements répondant aux besoins de la population permanente et des salariés.
- > Animer le réseau de commerçants notamment pour assurer une permanence de l'offre commerciale tout au long de l'année.
- > Mieux relier la zone artisanale du nord de Pradelles avec le centre du village : continuité piétonne sécurisée, fléchage spécifique depuis le nord, ...

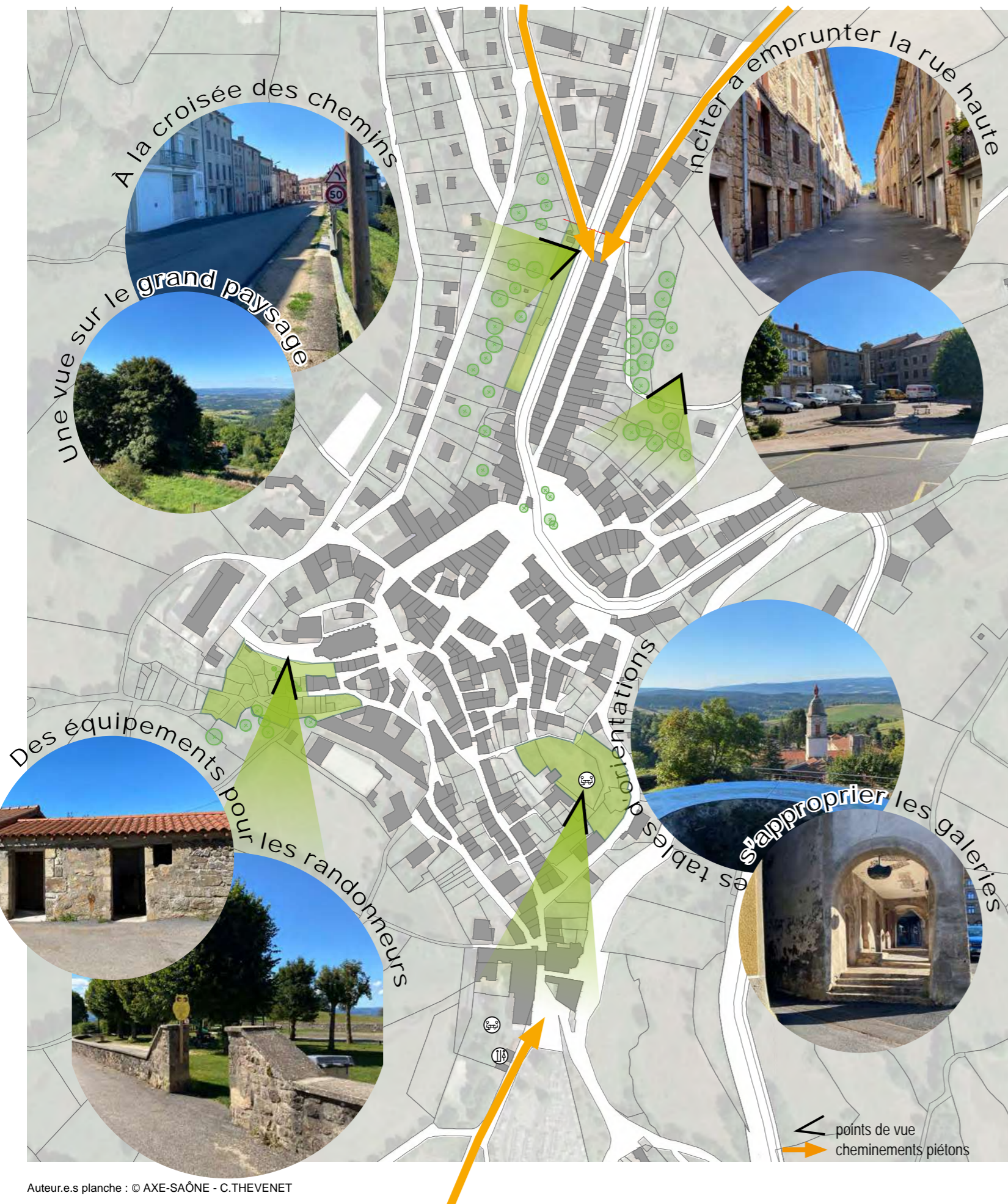


Valoriser les ressources et savoir-faire locaux : produits locaux, énergies (éolien, bois, ...), artisanat
 > Créer des circuits courts mettant en valeur les productions locales du terroir (magasin de producteur) et créer un grand marché notamment l'été (en choisissant bien le jour en fonction des communes qui en ont déjà un aux alentours). Développer l'artisanat local notamment lié aux filières de constructions locales et respectueuses du patrimoine local

Favoriser l'émergence d'activités locales
 > Créer un espace de coworking / tiers lieu dans le centre bourg
 > Développer un village artisanal intégrant un espace d'incubateurs d'activités dans la zone d'activités.

Développer les énergies renouvelables :
 > Favoriser l'implantation de panneaux solaires, en intégrant la dimension patrimoniale
 > Implanter un parc éolien intégré dans le paysage et l'environnement
 > Créer un espace d'activités dédié au bois : dépôt, transformation, ... le long de la RN





Développer un tourisme patrimonial et nature

- > Connecter les chemins de randonnées et de VTT avec le centre-bourg.
- > Offrir des points d'arrêt, de repos aménagés qui intègrent ces activités à l'activité du bourg (pause pour les marcheurs, les ânes, les cyclistes...)
- > Créer une offre d'hébergement plus diversifiée : hôtel, gîtes d'étapes, camping, bivouac
- > Développer des activités et hébergements spécifiques «handicap» et obtenir le label Tourisme et Handicap.

Compléter l'offre pédagogique et ludique

- > Valoriser le patrimoine avec des animations spécifiques
- > Organiser de grandes manifestations culturelles pour attirer les touristes s'installant dans les pôles touristiques voisins (Lac de Naussac...) et nouer des partenariats avec la Lozère sur les événements et la communication culturels.
- > Rapprocher le camping du centre bourg.
- > Créer des aménagements publics en centre bourg qui se font le relais des activités touristiques (pause pour les randonneurs, ânes et cyclistes).





JE SUIS
EN VOITURE

Pour plus de lisibilité, des poches de stationnement sont clairement identifiées en bordure de centre-bourg et s'adressent à plusieurs type d'usagers : le touriste longue durée, le touriste plus pressé, le riverains...

Les stationnements éparses longue durée de la Place du Foiral et Place de la Halle laissent alors place à un espace public plus généreux, tout en laissant la possibilité aux PMR, et aux déposes minutes commerces de stationner.

A noter que cette stratégie de stationnement sera adaptée en saison hivernale pour plus de flexibilité pour les riverains et commerçants.



PRADELLES

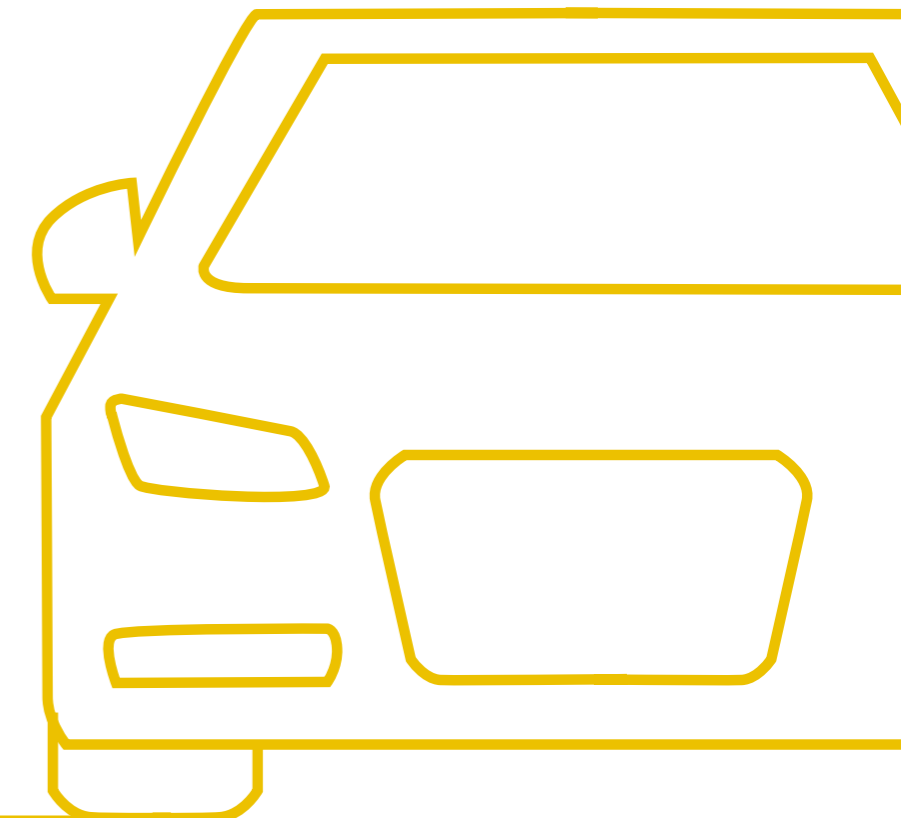
AIRE D'ACCUEIL
HORIZON

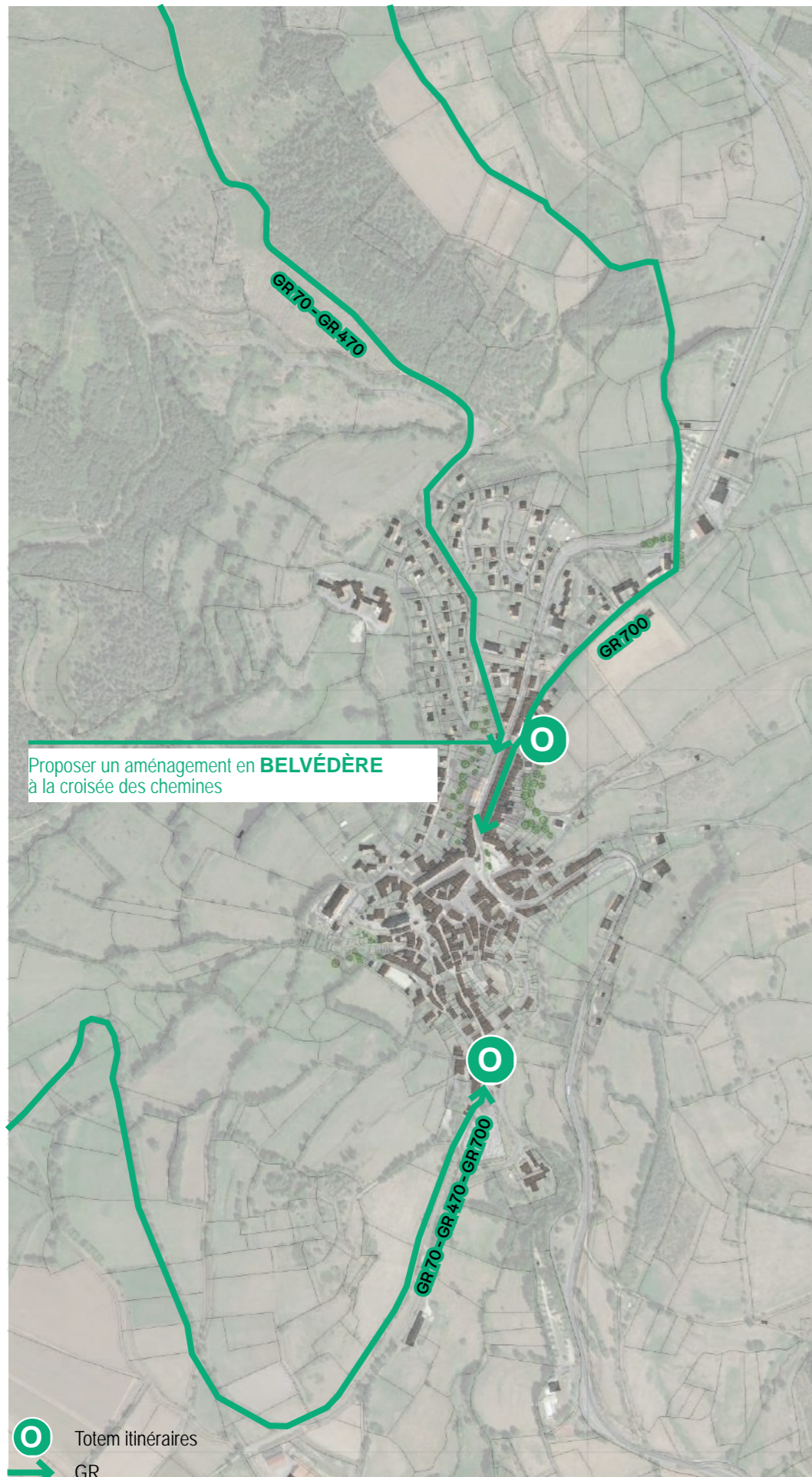
P₁

XX

PLACES
DE STATIONNEMENT

10min à Horizon ...→ centre-bourg





Proposer un aménagement en **BELVÉDÈRE** à la croisée des chemins

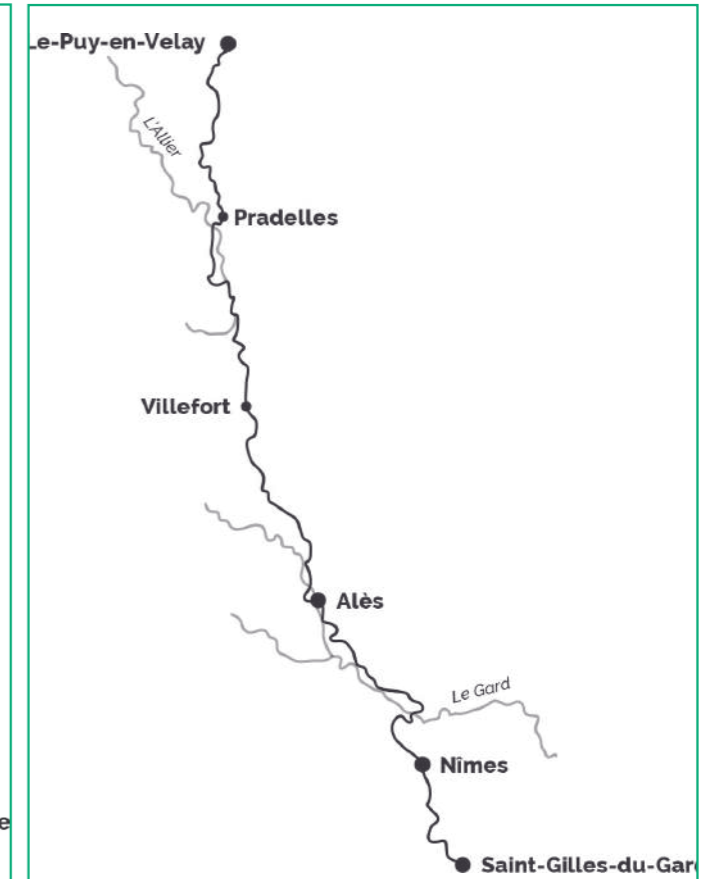
Totem itinéraires
 GR



JE SUIS
RANDONNEUR



GR 470 Sources et gorges de l'Allier



GR 700 Chemin de Regordane

SITUATION

> où le randonneur se situe sur les GR

PERSONNALISATION COMMUNALE

> lieux à voir
> commerces, services, restaurants
> jour de marchés, manifestations
> réseau des pistes cyclables

DIRECTIONS

> vers le centre bourg
> vers un lieu à visiter

RÈGLEMENTATION

GR70.GR470.GR 70

★ vous êtes ici

LES POINTS D'INTÉRÊTS

- patrimoine historique
- patrimoine religieux
- nature remarquable
- curiosité

BIENVENUE À PRADELLES



PISTES 14 + 15 + 16 + 17 + 21

● Totem itinéraires
→ Voies vertes



SITUATION
> où le cycliste se situe sur la voie verte

PERSONNALISATION COMMUNALE
> lieux à voir
> commerces, services, restaurants
> jour de marchés, manifestations
> réseau des pistes cyclables

DIRECTIONS
> vers le centre bourg
> vers un lieu à visiter

RÈGLEMENTATION

★ vous êtes ici

LES POINTS D'INTÉRÊTS

- patrimoine historique
- patrimoine religieux
- nature remarquable
- curiosité

BIENVENUE À PRADELLES

PHASE II ORIENTATIONS

1

APPROCHE
PATRIMONIALE

2

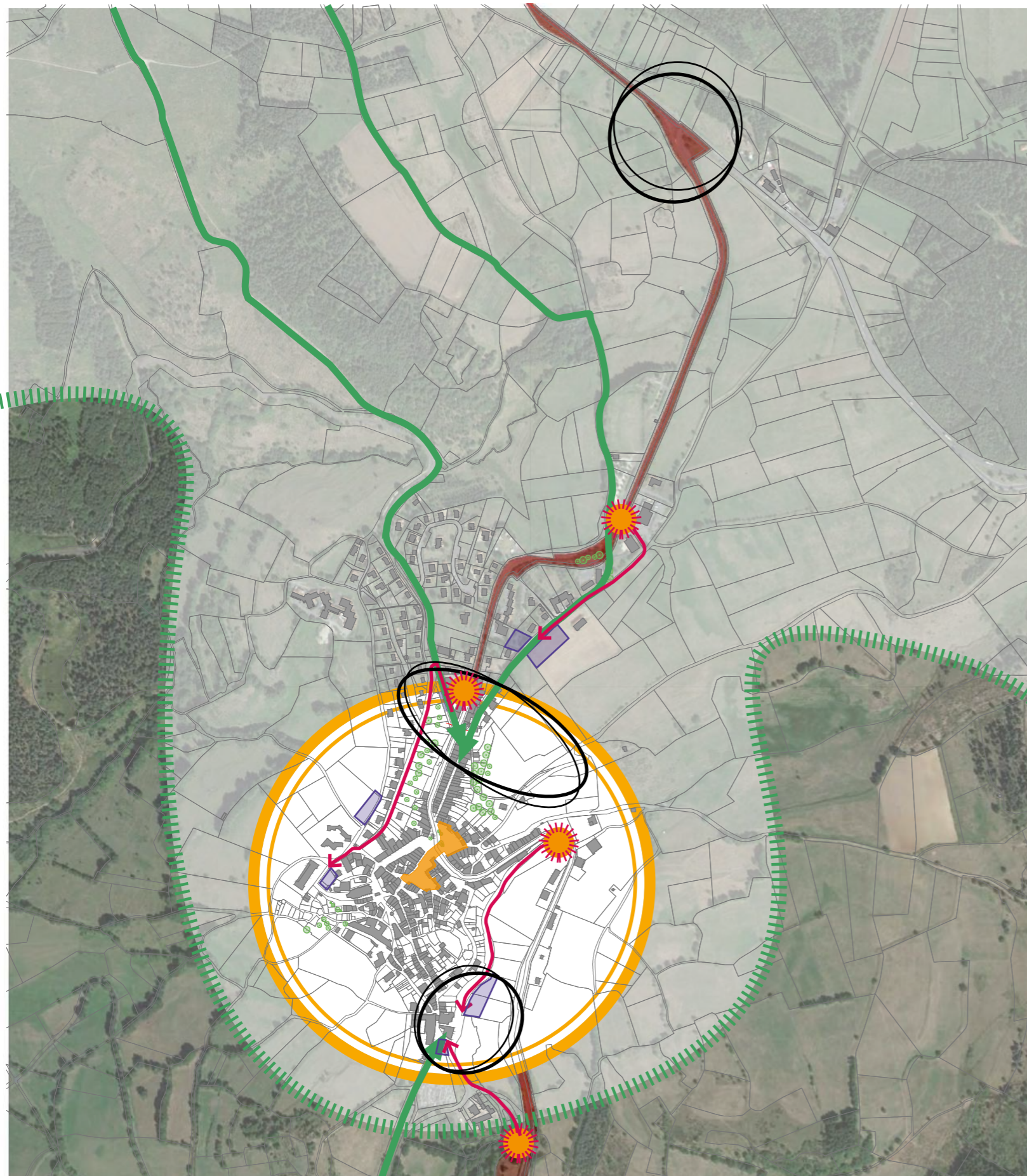
APPROCHE
URBAINE

3

APPROCHE
SOCIALE ET
ÉCONOMIQUE

4

SYNTHÈSE



HIERARCHISER LES GRANDS FLUX

pour atténuer l'image de village rue

- > Connecter la RN88, la RN102 et les réseaux routiers interdépartementaux
- > Atténuer l'image de village rue en intégrant la RN88 dans la centralité urbaine
- > Éloigner la voiture de la centralité

DYNAMIQUE URBAINE

inviter à la pratique quotidienne et touristique

- > Affirmer le centre Bourg
- > Passer d'un lien de passage à un lieu où l'on s'arrête
- > Créer un espace public majeur en seuil du centre-bourg historique orientant l'utilisateur.
- > Permettre le développement (activités, commerces...)
- > Valoriser le patrimoine bâti

AXES STRUCTURANTS, VENELLES ET PASSAGES

- > Connecter les différents pôles
- > Conforter le maillage piéton
- > Sécuriser les déplacements
- > Estomper l'image routière
- > Identifier les parcours

DYNAMIQUE PAYSAGÈRE

tirer parti de l'opportunité remarquable de qualité de cadre de vie

- > Valoriser le patrimoine paysager et naturel
- > Développer de nouveaux parcours piétons
- > Offrir de nouvelles vues sur le patrimoine naturel
- > Développer des usages touristiques aux intersections avec les chemins de randonnées.
- > Encourager le verdissement des pieds de façades privées.



Signalétique en amont :
à proximité de la Salaison

Signalétique en aval :
au croisement entre N88 et rte de la gare

CONTINUITÉ PIÉTONNE

- > Dissocier les flux routiers des flux piétons (rue haute à valoriser)
- > Piétonniser le centre historique (souplesse saisonnière)
- > Valoriser les ruelles et venelles du centre-bourg pour créer un chapelet d'espace public

ESPACE PUBLIC

- > Créer un espace public majeur en seuil du centre-bourg pour inciter les usagers à s'arrêter

- > Révéler la structure ancienne en évoquant les anciens jardins laniérés et le castrum...

ARCHITECTURES

- ★ > Réhabiliter et valoriser le patrimoine bâti
- |||| > Reconsidérer les bâtis vacants et dégradés
- > Bâti démoli pour dégager la vue

ECRIN PAYSAGÉ

- > Valoriser les continuités paysagère
- > Mettre en valeur le grand paysage
- > Développer un tourisme nature

STATIONNEMENT

- > Rendre visible les parking pour éloigner la voiture de la centralité
- > Multiplier les fonctions des parking

CARREFOUR, NŒUD PIÉTON

À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE

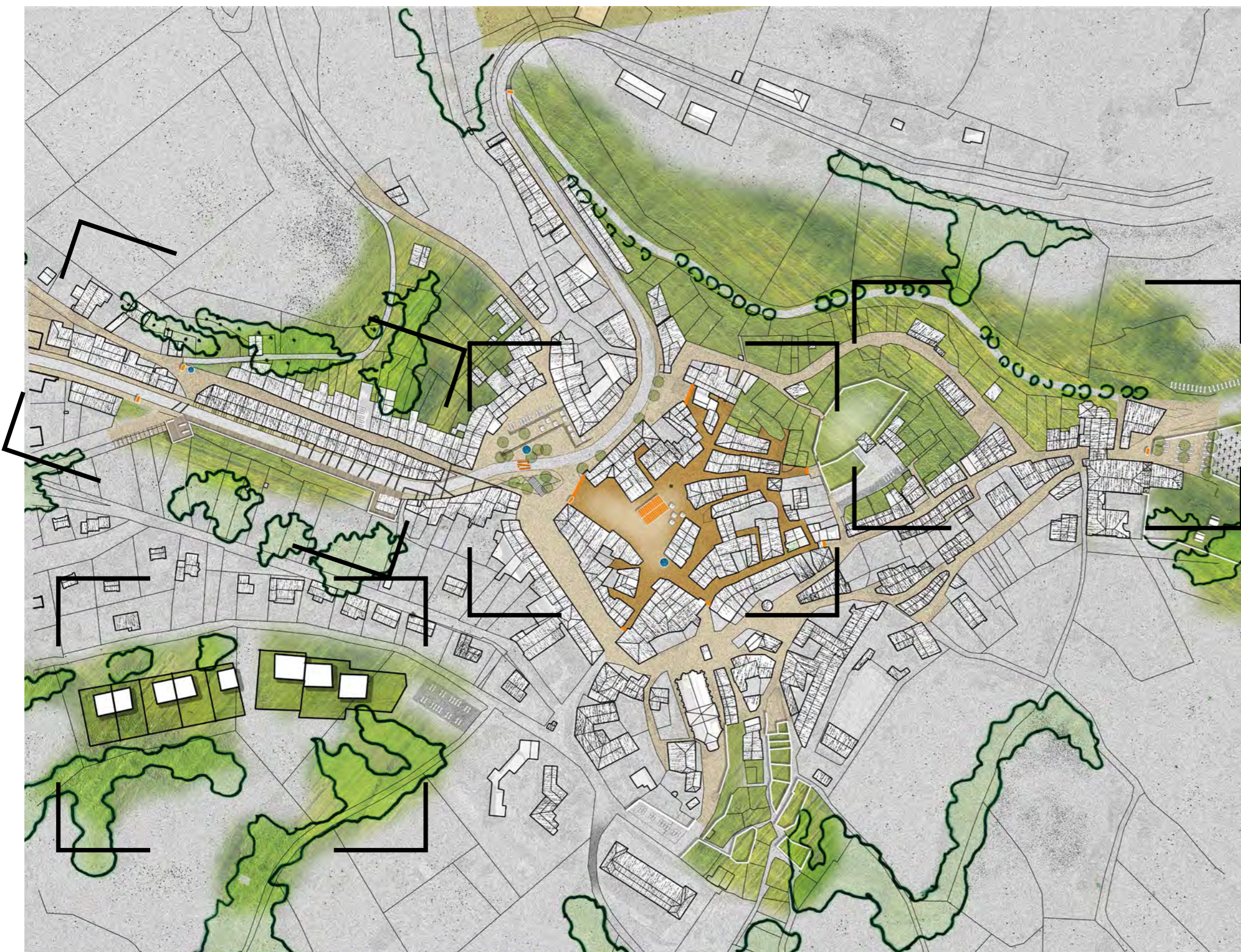
- > Sécuriser le carrefour RN88 et RN102



À L'ÉCHELLE DU CENTRE-BOURG

- > Instaurer une signalétique singulière
- > Définir des parcours découvertes du patrimoine paysager et bâti





FICHE ACTION 1 | REQUALIFICATION DE L'ENTRÉE DE BOURG SUD

ACCUEIL DES TOURISTES
DÉPART DU PARCOURS TOURISTIQUE

FICHE ACTION 2 | REQUALIFICATION DE L'ENTRÉE DE BOURG NORD

AMÉNAGER LES ABORDS DE LA RN 88
ACCUEIL DES TOURISTES
AMÉNAGER DE LA RUE HAUTE ET LE TALUS

FICHE ACTION 3 | TRANSITION VERS LE COEUR DE BOURG - RÉVÉLER LE CASTRUM

ATTÉNUER LA COUPURE DE LA RN88
AMÉNAGER UN ESPACE DE TRANSITION ENTRE LA RN 88, LA RUE HAUTE, LA PLACE DU FOIRAIL ET LA PLACE DE LA HALLE
VALORISER LE CASTRUM

FICHE ACTION 4 | OAP SAINT NICOLAS

INTÉGRATION PAYSAGÈRE DES NOUVELLES OPÉRATIONS

FICHE ACTION TRANSVERSALES

- + ANIMER LE CENTRE-BOURG PAR UNE COMMUNICATION RÉGULIÈRE DE LA COMMUNE
- + DYNAMISATION ET ANIMATION COMMERCIALE
- + CRÉER UN ESPACE DE CO-WORKING / TIERS-LIEU
- + DÉVELOPPER ET MAINTENIR L'ÉCONOMIE ET LES EMPLOIS LOCAUX + VALORISER LE PATRIMOINE
- + VALORISER LE PATRIMOINE
- + EMBELLIR LE CENTRE-BOURG
- + METTRE EN PLACE UNE SIGNALÉTIQUE ADAPTÉE AUX USAGES ET FONCTIONS
- + ADAPTER L'OFFRE DE STATIONNEMENT À LA SAISONNalité
- + METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE FONCIÈRE
- + METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT RÉCURRENT AVEC LES TERRITOIRES VOISINS